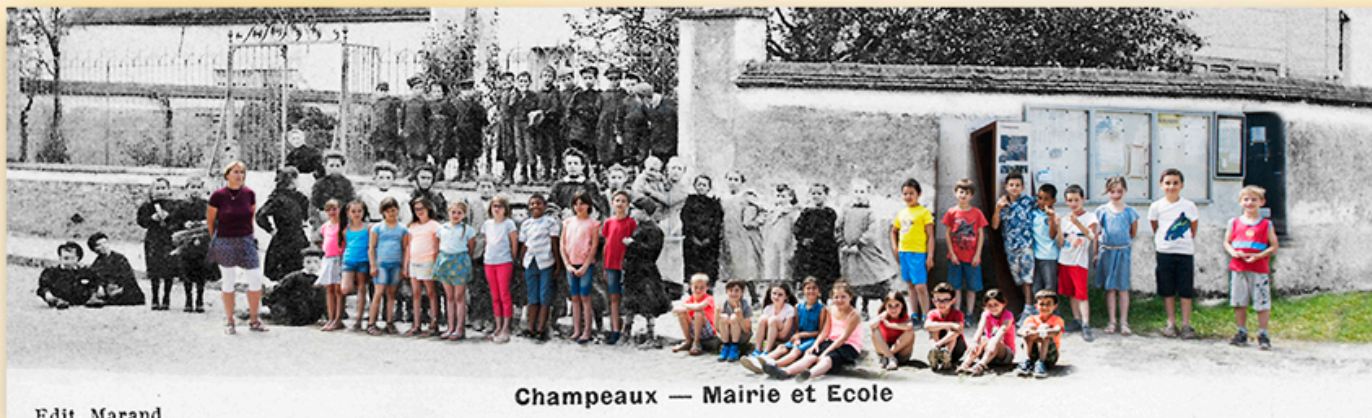
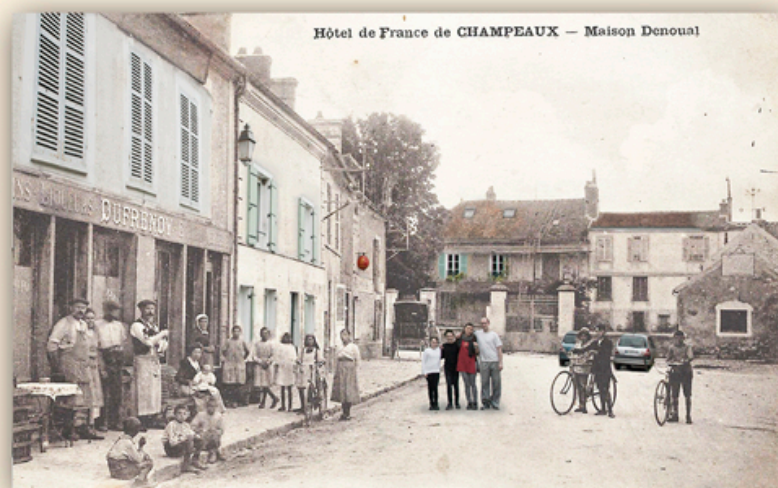


VIE@CHAMPEAUX



Edit. Marand

Champeaux — Mairie et Ecole



Hôtel de France de CHAMPEAUX — Maison Denoual



CHAMPEAUX. - L'Église

Bulletin municipal N° 125

Mars
Avril 2020

Sommaire

Votre commune vous informe

Hier et Aujourd'hui	3-6
État civil	6
Conseils Municipaux du 16 décembre 2019 et du 23 janvier 2020	7-9
Le CCAS vous informe	9-10
Savez-vous que ...	10-12
C'est arrivé près de chez vous	13
Vie quotidienne - Vie pratique	13-14
Informations utiles	19
Informations locales	

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- **du mardi 14 au mercredi 22 avril 2020 inclus.**
Réouverture le jeudi 23 avril dès 13 h 30.

l'Agence Postale de Champeaux est fermée :

- **du 6 avril au 15 avril inclus**
- **du 30 avril au 3 mai inclus.**

Internet : <http://www.champeaux-77.fr>

Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux/>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Zoïa Bury, Jean-Louis Bourdin, Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Quentin Holvoet, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, François Robar

Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX - Cimetière - Des concessions abandonnées

La notion d'abandon d'une concession funéraire, situation en fonction de laquelle le terrain affecté peut être repris par la commune, résulte du défaut d'entretien et ne semble pas devoir impliquer nécessairement l'état de ruine de la sépulture. Cet état se caractérise néanmoins par des signes extérieurs nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière. C'est dans ce cadre qu'il convient de rechercher si l'état d'abandon d'une concession justifie sa reprise.

Il ressort de la jurisprudence qu'une concession qui offre une vue déplorable, délabrée et envahie par les ronces, ou recouvertes d'herbes, est la preuve de son abandon.

Les procès-verbaux rédigés au cours de la procédure doivent donc rapporter et décrire, avec plus de précisions possibles, pour chaque sépulture considérée, les éléments matériels de nature à caractériser l'état d'abandon, qui relève d'une appréciation au cas par cas.



Quand nous entrons dans le cimetière communal, à droite dans le premier rectangle, des tombes sont en mauvais état, aucun signe d'entretien visible : semelle béton inférieure en état de délabrement, des fissures dans sa partie inférieure, sur les parties latérales, les grilles d'entourage en fer rongées par la rouille sont cassées. La sépulture en partie écroulée, dans d'autres tombes va s'affaisser, couverte de mousse, fissurée et cassée, une croix verticale est prête à tomber. Plus aucune pierre en bon état, la sépulture s'effrite, la semelle béton inférieure en état de délabrement avancé, des fers à béton dépassent et constituent un danger.

Un premier rapport de constat d'abandon de 137 concessions a été établi le 21 février 2003. Le 13 février 2019, conformément à la loi en vigueur, un second rapport de constat d'abandon a été fait pour 132 concessions. Le Conseil Municipal du 16 juillet 2019, émet un avis favorable à la reprise, par tranche d'une vingtaine de concessions.

VAUX Jean Marie Anatole

Né le 23.10.1842 à Paris (12^e arrondissement) (rue de Charenton n° 308)

Fils de François et de **QUINARD Louise Joséphine**

(Le père né en 1809 à ? et décédé le 14.03.1879 à Champeaux. Profession : menuisier à Champeaux (1870)

(La mère décédée le 28.09.1891 (81 ans) à Champeaux

Décédé le 29.11.1893 (à 11 h) à Champeaux

Marié le ? avec **CHABOZ Justine Céline**, à ?

Elle : née le 28.09.1852 à Guyans - Durnes (25)

Profession : employé de commerce (02.1870)

Arrivé à Champeaux durant le 2^{de} semestre 1869 avec son père

Avant demeurait à Paris (12^e arrondissement) rue Gallois n° 28

Elu maire de Champeaux en 02.1885 (1^{er} tour) et réélu en 07.1886, après avoir démissionné ! En poste jusqu'en 05.1888

Propriétaire rentier à Champeaux

JACQUELIN Augustin Maximilien

Né le 18.07.1841 à Maincy

Fils de Etienne Augustin et de CHEVIAL Marie Joséphine, marchands de nouveautés à Champeaux

Décédé le 10.08.1878 (à 12 h) à Champeaux

Marié le 25.05.1869 avec **PLATEAU Léonie (ou Augustine Léonie)** à Champeaux

Elle : née le 15.06.1845 à Châteaudun (28)

Fille d'Auguste, forgeron et de LORON Annette

Décédée le 08.10.1920 à Champeaux

Profession : blanchisseuse (1869), marchande de nouveautés (1870, 1898), marchande de rouennerie (1906)

Profession : commis marchand (1869), marchand de nouveautés (1870, 1878)

Non soumis au service militaire

Demeuraient place Duruy (1870) (aujourd'hui Place du Marché)

PLATEAU Louise

Née le 08.01.1827 (à 20 h) à Châteaudun

Fille de Jean Louis, taillandier et de DENIAU Thérèse Marie

Sur les recensements de Champeaux de 1896 et 1901, elle était rentière, âgée de 69 ans et 74 ans

Décédée en 1922, pas à Champeaux

CHABOZ Claude Eugène

Né le 28.07.1850 à Guyans-Durnes (25)

Fils de Jean Baptiste et de BARRAND Victorine

Décédé le 11.07.1903 (à 19 h 25) à Champeaux (Chez son beau-frère LETTÉRON Césaire Auguste, 65 ans, rentier)

Marié le 20.02.1875 avec **MADOZ Marie Françoise Irma**, à Paris (1^{er} arrondissement)

Elle : née le 05.03.1852 à Vuillafans (25)

Profession : femme de chambre

Profession : employé de la Compagnie du Gaz, demeurant à Paris (4^e arrondissement) rue de Jarente n° 4

ANGOT Michel - Marin

Né le 16.09.1797 à Saint André-de-Fontenay (14)

Fils de Pierre et de TELLIER Marie-Françoise

Décédé le 07.08.1882 (à 15 h) à Champeaux (Chez LEBOEUF Alexis André Augustin, 35 ans, curé)

Profession : ancien curé de Rampillon

DRIARD Jean François Modeste

Né le 09.04.1812 à Achères

Fils de François Alexandre et de MERLET Geneviève Marguerite

Décédé le 27.02.1871 à Paris (17^e arrondissement) (Batignolles)

Marié le 31.01.1840 avec **LECOMTE Marie Joseph**, à Saint-Laurent (08)

Elle : née le 26.01.1822 à Theux, hameau de Saint-Laurent

Fille de Hubert, manouvrier carrier et de GILMAIRE Jeanne Marie

Décédée le 13.07.1873 à Paris (17^e arrondissement) (Batignolles)

Profession : garçon marchand de vin à Champeaux (1839)

CONDÉ Jean Marie Justin

Né le 13.04.1832 (à 2 h) à Champeaux (77)

Fils de Louis Edmé et de CHENEVIÈRE Anne

Décédé le 24.02.1887 (à 23 h) à Champeaux

Marié le 06.02.1860 avec RIGAUD Appoline, à Dammarie-les-Lys (77)

Elle : née le 08.05.1834 à Velleminfroy (70)

Fille de Claude, cultivateur et de PHILIPPE Marguerite

Décédée avant 1869

Propriétaire à Champeaux (1884, 1887)

Enfants : **Louis Paul** né le 01.08.1861 à Dammarie-les-Lys

Décédé le 22.04.1884 (à 1 h) à Champeaux (chez son père)

Profession : Célibataire, domestique à Champeaux (1884)

CONDÉ Henry

Né le 05.01.1825 (à 19 h) à Champeaux

Fils de Louis Edmé et de CHENEVIÈRE Anne

Décédé le : 06.08.1879 (à 8 h 30) à Champeaux

Marié le 13.04.1847 avec **PLÉ Henriette Julie**, à Champeaux

Elle : née le 16.02.1826 à Champeaux

Fille de Laurent Louis, tisserand et de CHARRON Henriette

Décédée le 05.09.1879 (à 2 h) à Champeaux

Profession : lingère (1847, 1859) cultivatrice (1879)

Profession : maçon (1848, 1874) cultivateur (1879)

THIÉBAULT Charles Hyacinthe

Né le 31.12.1833 à Blandy-les-Tours (77)

Décédé le 23.01.1911 à Champeaux (77)

Marié avant 12.1857 avec **MARTIN Florence Elisabeth**, à Saint-Méry (77)

Elle : née le 30.01.1834 à Saint-Méry

Fille de François Auguste Noël et de DUMAINE Geneviève Elisabeth

Décédée le 03.11.1896 (à 17 h) à Champeaux

Profession : jardinier au château d'Aunoy de Champeaux (1857, 1878)

Rentier propriétaire demeurait place du Marché (1906)

Enfants : **Charles** né le 30.12.1857 (à 5 h) à Champeaux (Aunoy)

Décédé le vendredi 16.05.1879 (à 10 h) à Orléans rue Porte-Madeleine n° 1 (45)

(2^{ème} canonier servant au 30^{ème} Régiment d'Artillerie, 9^{ème} batterie, matricule 2903, en garnison à Orléans)

Célibataire

Améline Aurélie née le 10.08.1861 (à 6 h) à Champeaux (Aunoy)

Décédée le 19.06.1900 à Melun

Mariée le 26.04.1881, avec **DRIGNY Emile-Victor**, à Champeaux

Lui né le 24.04.1857 au Châtelet-enBrie

Profession : employé de commerce au Châtelet en Brie (1881), employé de commerce à Melun, place Jacques Amyot n° 5 (1896)

LECONTE Claude André

Né le 29.10.1819 à Paris (6^{ème} arrondissement)

Décédé en 1902 à ? (Pas à Champeaux)

Marié le 27.05.1848 avec **JACCOUX Marie Françoise Virginie**, à Paris (Saint Roch)

Elle : née le 20.07.1821 (à 18 h) à Champeaux

Fille de Jacques, né environ 1792 à Passy (74) et de CHENEVIÈRE Hélène Alexandrine, née le 20.05.1797 à Champeaux, mariés le 16.05.1820 à Paris

Décédée en 1907 à ? (Pas à Champeaux)

LECONTE Charles décédé en 1917 à ? (Pas à Champeaux)

DUFRESNE (DUFRENE) François Paul

Né le 04.10.1832 à Buno-Bonnevaux (91)

Fils de François Paul, manouvrier, 24 ans et de LE JOURE Marie Elisabeth

Décédé le 15.12.1908 à Champeaux

Marié avec **FAVRE Adélaïde**

Elle : née le 19.04.1835 à Fontaine-le-Port (hameau de Massoury)

Fille de Jean Baptiste 45 ans et de BOUGREULT Magdelaine 39 ans

Décédée le 12.10.1909 à Champeaux

MARY Timoléon Lézin

Né le 07.01.1836 à Ury

Fils de Jean Eloi Mathurin, cultivateur, 57 ans, demeurait à Ury et de CAMUS Adèle, 57 ans

Décédé le 31.05.1913 à Champeaux

Marié le 14.06.1863, avec **BERJONVAL Evelina Justine**, à Chartrettes

Elle : née le 22.02.1843 à Blandy-les-Tours

Fille de Louis Hippolyte, charpentier et de PAIN Reine Victoire

Décédée le 11.09.1887 (à 6 h) à Champeaux

Profession : bourrelier à Blandy-les-Tours (1863) bourrelier à Champeaux (1864, 1899)

Demeuraient à Champeaux, rue de la Charronnerie (1864, 1874) route de Melun (1906)

PAIN Reine Victoire

Née le 20.03.1819 à Chartrettes

Fille de Jean Marie, charpentier et de ROBICHON Reine Elisabeth

Veuve de BERJONVAL Louis Hippolyte

Décédée le 12.01.1890 (à 16 h) à Champeaux

Rentière à Chartrettes

MARAND Héloïse Zoé

Née le 22.03.1824 à Champeaux

Fille de Louis Henry, tailleur d'habits et de BARRÉ Elizabeth Margueritte

Décédée le 29.12.1890 (8 h) à Paris, rue de Sévigné n° 6 (4^e arrondissement) (inhumée à Champeaux)

Mariée le 11.07.1846 avec **ADNOT Frédéric Claude** à Paris (3^e arrondissement)

Lui : né le 06.04.1825 à Paris (6^e arrondissement)

Profession : tourneur

Décédé avant 09.1888 à ?

Profession : cartonnrière

Elle demeurait à Paris (3^e arrondissement) rue Réaumur n° 28 (09.1888)

BEAUFRAND Jean Pierre

Né le 20.07.1837 (à 22 h) à Marcigny (71)

Fils de Claude Louis, 26 ans, sellier et ALIX Françoise, 18 ans

Décédé le 15.09.1908 (à 14 h 30) à Champeaux

Marié avec **VEYRARD Gasparine Hélène**

Elle : née le 27.12.1829 à Saint Thomas la Garde (42)

Fille de Jean Baptiste, 22 ans, cultivateur et BERGER Jeannette

Décédée le 19.05.1909 à Champeaux

FLAMARION Jean

Né le 06.09.1829 à Belmont, commune de Foncegrive (21) (arrondissement de Dijon)

Fils de Claude et de FEBVRE Anne-Gertrude

Décédé le 18.01.1899 (à 14 h) à Champeaux

Marié le 14.10.1854 avec **TANNEUR Louise Célestine Eugénie**, à Courpalay

Elle : née le 04.04.1833 à Fleury, commune de Courpalay

Fille de Jean et de REMY Célestine

Décédée le 12.07.1892 (à 22 h) à Champeaux

Profession : aubergiste à Champeaux (1865, 1882)

Divers : demeuraient à Champeaux, rue Berjot (1870)

FLAMARION Marcel décédé le 17.07.1915 pas à Champeaux

TANNEUR Charles Eugène décédé le 05.10.1925 pas à Champeaux

LECHEMOLLE Marie Eugénie

Née le 30.11.1831 aux Hopitaux-Vieux (canton de Pontarlier) (25)

Fille de Jean Louis Alexis et de FERREUX Amélie Virginie

Décédée le 03.03.1898 (à 10 h) à Champeaux

MARCEAU Désiré - Charles

Né le 03.12.1846 à Andrezel

Fils de Louis Désiré, garde particulier et de LAMOTTE Florence Alexandrine

Décédé le 06.08.1911 à Champeaux

Marié le 07.09.1869 avec **QUÉNARD Eugénie**, à Champeaux

Elle : née le 25.08.1848 à Champeaux

Fille d'Eugène Benoît et de BRANDON Marie

Décédée le 02.01.1903 à Champeaux

Profession : épicier à Champeaux (1871, 1906)

Divers : demeuraient rue du Marché (1873) route de Mormant (1906)

Enfants : **Paul Charles** né le 13.04.1871 (à 5 h) à Champeaux

Décédé le 16.07.1898 (à 13 h 15) à Champeaux (chez ses parents)

Profession : cultivateur à Champeaux, célibataire (1898)

Gaston Frédéric né le 07.04.1872 (à 20 h) à Champeaux

Profession : cultivateur à Champeaux (1895, 1898)

Décédé le 03.02.1905 à Champeaux

Michel MORCHOISNE

Source :

Les relevés systématiques des registres paroissiaux et d'état-civil de Champeaux, par l'auteur.

Les archives départementales de Seine-et-Marne, Calvados, Saône-et-Loire, Doubs, Eure-et-Loir, Ardennes, Essonne, Loire, Loiret, Paris (Lors de la Commune en 1871, les deux collections d'état civil de la ville et du greffe de Paris et du département de la Seine ont disparu (huit millions d'actes), la première dans l'incendie de l'Hôtel de ville et la seconde dans celui du Palais de Justice).

État Civil

Décès

Madame Angéla LANGE, le 31 décembre 2019, à l'âge de 94 ans.

Madame Colette MILLOT, le 3 février 2020, à l'âge de 93 ans.

Monsieur François GORÉ, le 12 février 2020, à l'âge de 82 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Conseil Municipal

Extrait du Conseil Municipal du lundi 16 décembre 2019

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme BÉROS, M. J.-P. HOLVOET, Mme LÉVÊQUE, MM. PAROLARI, COQUIN, VIVET, CONSTANTIN et Q. HOLVOET.

Absents : Mme BURY, M. ROBAR et Mme HUGUIER.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

En préambule, M. le Maire sollicite une minute de silence en mémoire de M. POISSON, ancien maire de Champeaux.

Contrat rural rue de Malvoisine et rue des Pourtours des Fossés – Choix du maître d'œuvre et option pour la rue des Pourtours des Fossés

Dans le cadre du nouveau contrat rural « rue de Malvoisine / rue des Pourtours des Fossés », il convient de choisir le maître d'œuvre. Trois offres ont été transmises. Cabinet BEC (28 250 € HT), Cabinet GREUZAT (30 386 € HT), PRELY INGENIERIE (24 850 € HT).

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisit PRELY INGENIERIE pour 24 850 € HT.

En ce qui concerne les travaux de la rue des Pourtours des Fossés dans sa partie comprise entre la rue de la Libération et la rue Raoul Coutant, le Conseil a le choix entre les trois options suivantes :

- Double sens élargie : 213 700 €
- Double sens 3 gares : 156 535 €
- Sens unique : 117 460 €.

Il est à noter que, pour réaliser un projet avec double sens, la Commune devra faire l'acquisition de parcelles sur pratiquement l'ensemble du linéaire, ce qui retarderait de quelques années l'opération.

Après consultation, le Département préconise l'option du sens unique et précise que la commune pourrait poser des panneaux de sortie et entrée d'agglomération après le hangar et avant les premières maisons. Une étude montre que la vitesse s'en trouve ralentie hors agglomération, du fait que les automobilistes se sentent moins contraints. Ce point sera étudié lors de l'instruction du dossier.

M. le Maire précise qu'avec une option sens unique, un chemin piétonnier pourrait être aménagé, en fonction du coût.

L'option du sens unique est retenue. Cette partie fera l'objet d'un vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

Collégiale Saint-Martin de Champeaux – travaux d'entretien

Suite à une infiltration d'eau au niveau du chevet, il a été constaté que les gouttières étaient par endroit complètement bouchées. Il est proposé de procéder au nettoyage de l'ensemble des gouttières du monument. Deux devis ont été reçus en mairie. Entreprise PLACIER (7 000 € TTC), Entreprise DAMEME (5 700 € TTC).

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'entreprise DAMEME pour 5 700 € TTC, autorise M. le Maire à solliciter d'éventuelles subventions auprès de la DRAC, du Département et de la Région.

Refonte du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Mme BÉROS informe le Conseil Municipal en vue de la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Il se compose d'une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du nouveau régime indemnitaire, d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir. L'instauration de ce complément est facultative.

À l'issue de cette présentation, la délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Banquet des Cheveux Blancs

Le banquet des Cheveux Blancs a eu lieu le dimanche 15 décembre 2019. Quelque 90 convives étaient présents. Les participants ont beaucoup apprécié ce moment convivial. M. le Maire tient à remercier M. Jean-Pierre HOLVOET et Mme LÉVÊQUE pour l'organisation de cette journée.

Vote du prix de l'eau à l'interco

M. le Maire informe le Conseil que le vote du prix de l'eau aura lieu à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux le jeudi 19 décembre 2019. Les prévisions d'évolution du prix de l'eau qui sont actuellement en discussion porteraient le prix de l'eau à environ 7 € à l'horizon 2021 (pour un prix actuel à Champeaux de 3,50 € le m³) et plus de 10 € en 2029.

M. le Maire a plusieurs fois interpellé les autres élus de l'interco afin de revoir ce programme d'investissement très coûteux.

Intervention SNAVEB

M. COQUIN informe le Conseil que les égouts ont été débouchés par la SNAVEB. M. le Maire n'a pas été mis au courant par la CCBRC. M. COQUIN l'informe qu'il y a également eu des interventions à la station d'épuration.

Emplacement réservé rue du Stade

M. VIVET intervient à propos de la bande que la Commune a acheté à M. GIROD pour l'emplacement réservé. Il a constaté que des gravats et déchets issus du chantier de la construction y ont été déposés. M. le Maire se rendra sur place.

Éclairage public

M. VIVET informe que l'éclairage public dans le lotissement rues des Pourtours des Fossés/Tuilerie s'allume à partir de 17 h et s'éteint vers 7 h du matin. Un décalage 18 h / 8 h serait plus adapté. M. HOLVOET interviendra auprès du prestataire pour le signaler.

Plus aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal, la séance est levée à 19 h 20 et la parole est donnée au public.

Pour faire suite à son intervention lors du Conseil du 19 novembre dernier, M. LOLLIER précise que le panneau de limitation de vitesse à 70 km/h (vers l'étang Poisson) est positionné après le virage dangereux. Il serait plus opportun que celui-ci soit positionné avant. M. le Maire l'informe que c'est en cours de discussion avec le Département.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 25.

Extrait du Conseil Municipal du jeudi 23 janvier 2020

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme BÉROS, M. J.-P. HOLVOET, Mme LÉVÊQUE, MM. COQUIN, VIVET et Q. HOLVOET.

Absents : Mme BURY, MM. PAROLARI, ROBAR, CONSTANTIN et Mme HUGUIER.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

Travaux d'éclairage à la micro-crèche

Des dysfonctionnements répétitifs de l'éclairage intérieur de la micro-crèche sont constatés depuis plusieurs mois. Trois entreprises ont été contactées, une seule a transmis un devis. Il s'agit de l'Entreprise Générale David DEMARTIN pour un montant HT de 1 000 € (soit 1 200 € TTC). Les travaux consisteront à installer 10 spots à LED, des télérupteurs avec boutons poussoirs.

Autorisation de dépenses en investissement 2019 avant le vote du budget sur le budget communal M14

Il convient d'autoriser M. le Maire à régler les dépenses suivantes :

- Les travaux d'éclairage de la micro-crèche (1 200 € TTC).
- Les travaux d'éclairage public, rue du Jardin Fréminet (1 727,29 € TTC).
- L'achat d'un ordinateur pour le CCAS (780 € TTC).
- Achat de divers panneaux de signalisation de voirie et leurs fournitures (brides et supports) pour un montant de 997,92 € TTC.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement constatées en 2019 pour le budget communal M14.

QUESTIONS DIVERSES

Nettoyage des gouttières de la Collégiale

M. le Maire informe le Conseil que l'entreprise est intervenue pour nettoyer les gouttières de la Collégiale. Malheureusement, bien qu'ayant un caractère d'urgence pour ne pas aggraver les fuites constatées et malgré les différentes demandes, cette opération ne serait pas subventionnée du fait que les travaux ont déjà été réalisés.

Informations sur l'interco

M. le Maire informe le Conseil que, suite à nos interven-

tions et celles d'autres communes membres au sein du conseil communautaire, le plan pluriannuel d'investissement n'a pas été voté en l'état et a été reporté. Pour rappel, ce plan prévoit le doublement du prix de l'eau d'ici un an et le triplement à moyen terme. De nouvelles discussions sont engagées au sein de l'intercommunalité.

Remerciements du Maire

Au cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du conseil d'ici les élections municipales, M. le Maire tient à remercier l'ensemble des membres du Conseil pour ces années de travail en commun. Le travail a été de bonne qualité, en bonne entente au sein du Conseil et toujours dans l'intérêt général.

Éclairage public rue Eugène Chassaing

Mme LÉVÊQUE signale qu'une lampe face au 9 rue Eugène Chassaing ne fonctionne plus.

Station d'épuration

M. COQUIN signale que quelqu'un est intervenu à la station d'épuration et demande s'il y a toujours des roseaux ? M. le Maire lui répond qu'il n'y a pas, à sa connaissance, de règle particulière pour la taille. M. COQUIN a également constaté que le portail de la station a été changé. M. le Maire a demandé à être informé par la Communauté de Communes à chaque intervention.

Borne cassée route du Moulin de Chaunoy

M. COQUIN fait également remarquer qu'une borne située route du Moulin de Chaunoy est cassée.

Ornières rue des Pourtours des Fossés

M. COQUIN signale qu'un camion a stationné en face de M. FRISON, et qu'en partant il a laissé des ornières et cassé une plaque d'égout en fonte. M. le Maire a fait remarquer qu'il a fait mettre un panneau devant chez M. COQUIN pour interdire le stationnement des poids-lourds.

Cimetière – Reprise des concessions

Mme BÉROS informe le Conseil que les travaux de construction d'un ossuaire et de reprise des concessions ont commencé.

Plus aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal, la séance est levée à 18 h 55 et la parole est donnée au public.

- Mme LE LOUEDEC signale qu'un fil pend jusqu'au sol à l'angle de la rue Eugène Chassaing et de la rue Guillaume de Champeaux. M. le Maire fera le nécessaire pour que cela soit mis en sécurité.
- M. LOLLIER signale qu'un boîtier fibre est ouvert vers la Poste. M. le Maire en informera COVAGE. Il informe que la porte du transformateur pour la fibre a été forcée par les sociétés qui interviennent car les agents n'ont pas la clé.
- M. LORENC signale que le Conseil Municipal de ce soir n'était pas porté sur l'application PanneauPocket.
- M. LORENC explique qu'en remontant la route du Moulin de Chaunoy, une cavalière tenait son cheval d'une

main et une poussette avec un enfant de l'autre main. Il informe également qu'il est allé à la gendarmerie déposer une main courante car une cavalière s'en est prise au véhicule de sa femme en tapant sur le toit. Apparemment, cette personne reste au milieu de la route avec le cheval pour faire de la provocation. Il demande également l'intervention de la Mairie à propos du parking qui n'est pas privé. M. LORENC déclare : « ça va mal finir ! »

- Mme LABOULAIS demande s'il serait possible de faire balayer les caniveaux jusqu'à la pharmacie.

**Plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 19 h 10.**

Le CCAS vous informe

STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE



Entre février et avril 2020, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête : <https://insee.fr/fr/information/4230346>

UNE MUTUELLE POUR TOUS !

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux lance sa mutuelle intercommunale : une complémentaire de santé pour une protection à prix négocié, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé.

Aujourd'hui 5 % de la population n'a aucune couverture de complémentaire santé et nombreux sont ceux qui reportent leurs soins pour des raisons financières. C'est pour cette raison que la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a signé un partenariat avec l'association Actiom pour la mise en place du dispositif Ma Com'Com Ma Santé. Une couverture santé à destination de tous les habitants et salariés du territoire.

Concrètement, l'association négocie, auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but étant d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés pour offrir des avantages et des garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Le dispositif Ma Com'Com Ma Santé s'adresse ainsi à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Pour en bénéficier, il faut :

- Soit habiter la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (résidence principale ou secondaire).
- Soit être salarié, commerçant, artisan, agriculteur, professionnel libéral exerçant sur le territoire.
- Soit être employé territorial ou agent municipal au sein de la Communauté de Communes ou de ses communes membres.

Sont donc concernés les seniors, retraités, chômeurs, travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, intérimaires, jeunes sans emploi, fonctionnaires ou agents publics, ou encore les personnes invalides. Il n'y a pas de limite d'âge, ni de questionnaire de santé pour en bénéficier.

Je découvre les garanties et tarifs en ligne, depuis chez moi, sur le site internet : macommunemasante.org

Je contacte les conseillers spécialisés par téléphone ! Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00 : 05 64 10 00 48.

INFORMATION CONCERNANT LES FORFAITS AMÉTHYSTE

Comme vous le savez, le Département de Seine-et-Marne délivre les forfaits Améthyste 4-5, et 1-5 à différentes catégories d'usagers (personnes âgées, personnes handicapées, anciens combattants et veuves de guerre), sous conditions de ressources ou de statut. Ces derniers doivent, pour en bénéficier, déposer une demande d'abonnement annuel au forfait Améthyste auprès de leur CCAS dont ils dépendent et s'acquitter de frais de dossier de 20 € ou 25 €.

Chaque CCAS se charge d'adresser à la Direction des Transports les dossiers constitués **avec ou sans règlement des frais de dossier**. Le Bureau Améthyste procède à l'instruction des demandes et se charge de demander les pièces manquantes ou le règlement des frais de dossier, par voie postale directement auprès de l'administré.

S'agissant des demandeurs ne possédant pas de chéquier, ces derniers peuvent, pour régler les frais de dossier, se rendre à la Direction des Transports située au 3 rue Barthel à Melun, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 16 h 30.

Compte-tenu des consignes de la Direction Générale des Finances Publiques en matière de régie, et du fait de la suppression du mandat facture par les services de la Poste l'année dernière, dorénavant, **aucun règlement en espèce ne pourra être accepté par le régisseur sans réception préalable du dossier complet envoyé exclusivement par le CCAS**. L'utilisateur, s'il souhaite régler ses frais de dossier en numéraire, doit présenter le courrier du Département réclamant ces frais de dossier.

Seul le CCAS est habilité à déposer les demandes de forfaits Améthyste, c'est pourquoi il est essentiel de renouveler votre demande de forfait **deux mois avant la date d'expiration**, pour être sûrs de ne pas subir de rupture d'abonnement.

Enfin, les personnes qui souscrivent le forfait Améthyste **s'engagent pour une année d'utilisation** lors de sa souscription et ne peuvent demander sa résiliation afin d'opter pour le passe Navigo Senior.

SÉJOURS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE LA CCBRC



La Communauté de Communes propose pour l'été 2020 :

- 4 mini-séjours pour les 6-12 ans (2 sur le mois de juillet et 2 sur le mois d'août)
- 2 séjours ados pour les 12-17 ans (1 sur le mois de juillet et 1 sur le mois d'août)

Les activités proposées sont variées selon les thématiques des séjours choisis et l'âge des participant(e)s : équitation, voile, paddle, ferme pédagogique, activités circassiennes, accrobranche, canoë, canyoning, baptême de plongée...

Ces séjours sont proposés à prix attractifs et les bons CAF sont acceptés pour le paiement.

Les renseignements & inscriptions seront disponibles directement via le site internet

www.briedesrivieresetchateaux.fr ou au 01 60 66 67 10 à partir du vendredi 28 février.

Savez-vous que...

ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCBRC)

Événements à venir organisés par ou en partenariat avec la CCBRC :

- Journée des plantes & arts du jardin, les 4 et 5 avril au Château de Blandy-les-Tours (www.journeesdesplantesblandy.fr).
- Les Rallyes du Val d'Ancoeur à Bombon et Saint-Méry, le dimanche 31 mai : rallye sur inscription, parcours de randonnée libre, marché du terroir et des artisans, sensibilisation sur le Plan de Paysage, exposition photo, animation musicale, restauration.
- La fête du sport, le 21 juin à Yèbles : rando vélo et pédestre sur le chemin des Roses, initiations, démonstrations et animations sportives par les associations du territoire.

L'agenda des événements est disponible sur le site : <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr/details/tourisme-loisirs/agenda>

Une délégation du bureau de l'AMR77 a tenu une conférence de presse à CHAMPEAUX, en présence du *Parisien* et du *Moniteur*, sur la thématique de l'eau et de la flambée des prix désastreuse annoncée.

MOTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE SEINE-ET-MARNE

EAU ET ASSAINISSEMENT – POUR DES AIDES PUBLIQUES À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Bon nombre de communautés de communes ont d'ores et déjà intégré l'eau et l'assainissement dans leurs compétences. Les communes exerçant encore celle-ci sont en sursis puisque, dès 2026, elle sera obligatoirement transférée vers les EPCI.

La dure réalité du terrain montre que ce transfert à la hussarde crée de l'iniquité d'une part et des difficultés de fonctionnement d'autre part, tout en provoquant des sources de tensions paralysant les objectifs de service public à atteindre.

Force est de constater que le niveau d'équipement des communes est très hétérogène. Certaines communes ont réalisé, pendant des décennies, des travaux d'investissement importants. Elles ont su profiter des aides très conséquentes des Agences de l'Eau, des régions et des départements quand, dans les années 2000, ceux-ci disposaient encore de moyens budgétaires importants dédiés au sein de politiques volontaristes.

Cohabitent aujourd'hui des communes en déficit d'équipement avec d'autres à des niveaux satisfaisants voire très satisfaisants

Les choix politiques mis en place dans les collectivités sont très hétérogènes. Cette hétérogénéité est un des moteurs essentiels de la difficulté du transfert de la compétence Eau et Assainissement vers les EPCI. Cohabitent aujourd'hui des communes en déficit d'équipement avec d'autres à des niveaux satisfaisants voire très satisfaisants.

Les remises à niveau nécessaires au sein des EPCI nécessitent des investissements colossaux, avec de nobles objectifs comme la préservation, voire la reconquête des masses d'eau, les défis environnementaux et la transition écologique.

La prise en compte solidaire de ces vastes territoires engendre des coûts d'études jamais atteints comme des recrutements de techniciens très qualifiés se substituant inévitablement et fatalement aux élus bénévoles qui s'impliquaient auparavant sur leur territoire communal.



Yannick GUILLO Vice-Président (St-Ouen-en-Brie), François DEYSSON Président (Villecerf), Yves LAGÜES-BAGET Secrétaire (Champeaux), Philippe CHARPENTIER Vice-Président (Limoges-Fourches).

Souvent, le budget communal abondait le budget eau, comme la loi l'autorise ce qui permettait de proposer un prix de l'eau accessible tout en mettant en œuvre des démarches pédagogiques en direction des administrés afin d'expliquer en quoi il convenait d'économiser cette ressource et pourquoi les budgets de l'eau et de l'assainissement induisaient et induiraient des investissements très lourds.

Le prix de l'eau est adapté sur l'ensemble du territoire intercommunal, recettes nécessaires aux investissements. Dans ce processus infernal, certaines communes verraient leur facture d'eau multipliée par 2, 3 voire 4 sans pour autant que des travaux d'investissement ne soient réalisés sur leur territoire. Si l'on considère une consommation de 100 m³ par an pour un ménage, celui-ci verrait sa facture annuelle passer de 400 € à plus 1200 € en quelques années.

L'incompréhension est totale et la mesure ne passe pas auprès des citoyens usagers du service.

Deux facteurs sont responsables de cette situation.

Le premier est celui qui a consisté à transférer une compétence sensible d'office et sans étude d'impact préalable alors que les niveaux d'équipement des territoires et les prix de l'eau étaient très disparates.

Le second est la défaillance avérée des financeurs publics. Les Agences de l'Eau participent aux financements mais, de plan en plan, leurs aides ont fondu comme neige au soleil.

Les aides publiques ont globalement diminué de 50 % en deux décennies.

Les élus de proximité que nous sommes percevons mieux que personne la violence sociale et l'assommoir économique sur nos populations causées par un prix de l'eau inexplicable et insupportable

Les Agences de l'Eau perçoivent, pourtant, des redevances auprès des consommateurs afin, principalement, de financer les infrastructures nécessaires à la sauvegarde et la distribution d'eau potable ainsi qu'à l'épuration des eaux usées. Les Agences de l'Eau devraient donc disposer de recettes suffisantes afin d'aider les EPCI à assumer de manière acceptable leurs responsabilités, sans faire peser directement sur les usagers la démesure financière de ces actions.

Ce qui relève du bon sens bute sur les prélèvements de l'État qui ponctionne annuellement environ ½ milliard d'euros aux Agences de l'Eau ! Cette disposition est surréaliste, inacceptable et malhonnête. Les redevances perçues doivent aller où elles sont originellement prévues et non à boucher quelques trous dans le budget de l'État.

L'État, dans son rôle d'instigateur de la transition écologique, doit assumer ses responsabilités et, dépassant ses contradictions, revenir à plus de cohérence en aidant ses territoires partenaires à aller de l'avant en intégrant les retombées sociales et économiques pour les citoyens usagers des services de l'eau.

Nous exigeons que l'État, au travers de ses Agences de l'Eau, ajuste les aides financières à un niveau acceptable, en direction des EPCI et des communes exerçant la compétence Eau et Assainissement afin d'en diminuer sensiblement l'impact sur les populations.

Nous portons également une proposition novatrice. Le renouvellement des conduites d'eau potable comme celui des réseaux d'assainissement et des STEP ayant un impact très important sur l'économie de la ressource et la préservation des milieux naturels, l'État doit agir afin d'obtenir qu'une part des crédits européens fléchés pour l'environnement, soit 1000 milliards, permette aux EPCI de renouveler leur réseau sans provoquer une nouvelle crise sociale.



Les élus de proximité que nous sommes percevons mieux que personne la violence sociale et l'assommoir économique sur nos populations causées par un prix de l'eau inexplicable et insupportable. La crise des Gilets Jaunes nous a appris que l'empilement des taxes fait le terreau de la défiance des politiques publiques. Nous nous refusons à mettre en œuvre des politiques qui, si l'objectif est vertueux et incontournable, accablent nos concitoyens et altèreraient encore notre construction démocratique.

C'est arrivé près de chez vous

Week-end Pin's et Multicollections

Le 16^e salon du Pin's de Champeaux Animations Loisirs a attiré, samedi 25 janvier, des centaines de philopiniens, collectionneurs venus de toute la France et même d'Allemagne. C'est le dernier salon du genre en Ile-de-France et l'un des quatre derniers en France.

Les exposants présents proposaient, à l'achat ou à l'échange, des milliers de pin's dans tous les domaines : publicité, événementiels, sports, médias, etc.

Le dimanche, la Campélienne accueillait le salon Multicollections qui a également intéressé de nombreux visiteurs avertis.

Le 17^e week-end Pin's et Multicollections est déjà planifié pour les 30 et 31 janvier 2021. Réservez votre place : <https://cal-77.pagesperso-orange.fr> et cal.77@wanadoo.fr.

Repas / Thé dansant de la Saint-Valentin de l'ACC

Le dimanche 16 février, l'Association Caritative Campélienne (ACC) a organisé, pour sa première manifestation

2020, le traditionnel Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin à la Campélienne. Pour ce qui est du repas, les nombreux fidèles (plus de 130 personnes + 15 danseurs !) ont pu apprécier le couscous préparé par L'ESCALE GOURMANDE (de Guignes), ainsi que la bonne ambiance avec la musique de l'orchestre du DUO SAPHIR, accompagné par GILOU, puisque ce n'est que vers 19 h 30 que tout ce petit monde est reparti. Les présents ont pu assister, en direct, à la remise d'un chèque de **6.500 €uros** (plus qu'en 2019 !) au secrétaire de l'association ISIS, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif (**134.500 €uros** depuis 1997 !). Vous avez, à nouveau, répondu à notre appel ! Alors, un grand MERCI à toutes et tous pour votre générosité.

Calendrier de nos manifestations pour l'année 2020 :

Sam 16 mai : Concert Gospel à la Collégiale

Je 21 mai (Ascension) : Repas-Thé dansant

Week-end Générosité :

Sam 19 sept. : Vide-grenier + **Dim 20 sept.** : Repas-Thé dansant

Sam 17 oct. + **Dim 18 oct.** : Bourse-Expo Modélisme et Maquette

Sam 21 nov. + **Dim 22 nov.** : Marché de Noël

En souhaitant vous voir nombreux tout au long de l'année !

Merci à l'avance.

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2020

- 15 mars** : Élections municipales (1^{er} tour)
- 22 mars** : Élections municipales (2nd tour)
- 4 avril** : Soirée karaoké de La Campélienne-Animations
- 25 avril** : Soirée Dansante du CAL
- 8 mai** : Commémoration Armistice 1945
- 15 mai** : Soirée de lancement du Festival Champoprock de La Campélienne-Animations (LCA)
- 16 mai** : Concert Gospel à la Collégiale de l'ACC
- 16 mai** : Brocante/Vide-greniers du CAL
- 21 mai** (Ascension) : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 5-6 juin** : Festival Champoprock de LCA
- 13 juin** : Gala de Danse du CAL
- 21 juin** : Fête de la musique

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est envoyé aux 22 communes du canton, ainsi qu'aux écoles du RPI (Andrezel-Champeaux-Saint-Méry) !

Manifestations de La Campélienne-Animations

La Campélienne-Animations organisera plusieurs manifestations durant l'année 2020 :

- Une soirée karaoké le samedi 4 avril 2020
- La soirée de lancement du festival Champoprock le 15 mai 2020
- Le festival Champoprock les 5 et 6 juin 2020
- Une soirée disco le samedi 3 octobre 2020
- Le Téléthon le 5 décembre 2020 (uniquement vente de sapins et de jus de pommes).

Nous participerons à l'organisation de la randonnée des 3 châteaux et proposerons une journée de spéléologie au Puiset, près de Nemours, avec le concours de l'ESD spéléo pour l'encadrement (date à définir).

Renseignements : campelienne-animations@gmail.com.

CAL : Stage Danse de salon

Champeaux Animations Loisirs vous propose, le samedi **25 avril à 20 h 30** à la Campélienne, un stage au rythme des Tangos, Pasos, Valses, Chachas, Boléros, Rocks, danses en ligne (Madison) et autres danses qui rythmeront votre soirée.

Nous vous invitons à la danse pour perfectionner vos pas. Découvrez, Enrichissez, Approfondissez ... votre danse. Réservation auprès de Isabelle LE GUELLAUD : 06 80 12 26 68 et isabelle.le-guellaud@orange.fr.

Plus d'informations dans l'affiche joint à ce numéro.

[La brocante/vidé-greniers du CAL](#)

Samedi 16 mai, le CAL organise sa brocante/vidé-greniers, place du marché et rue Raoul Coutant, à Champeaux. Réservation au 01 60 66 97 17 ou cal.77@wanadoo.fr. Informations sur site <https://cal-77.pagesperso-orange.fr>.

ANNONCES[Assistante maternelle agréée](#)

Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

[Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »](#)

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com
Site Internet : www.partenaire-parents.com
Elle accueille à temps complet et à temps partiel tous les enfants de la région.

[Garde d'enfants](#)

Ma passion : les enfants,
Mon travail : être à leurs côtés tout au long de la journée et répondre à leurs besoins pendant votre absence.
Mon bonus : je possède le diplôme d'état d'Éducatrice de Jeunes Enfants et je suis moi-même maman de deux enfants. Je possède un bagage professionnel non négligeable qui me permettra d'être au top du top niveau accueil et accompagnement de votre enfant.
N'hésitez pas à venir me rencontrer si vous cherchez une personne sérieuse, responsable et qui s'investit pleinement dans son métier. Je suis joignable au 06 32 29 31 80.

[Atlas Électricité \(électricité, petits travaux, peinture...\)](#)

Laurent SEMINET
2, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. : 06.10.88.61.13 - nseminet@free.fr.

[Coiffure à domicile](#)

Valérie vous coiffe chez vous, sur rendez-vous.
Renseignements et rendez-vous :
- Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
- Mail : valerie.davi@gmail.com

[Conseil en immobilier](#)

Jessica LE MARCHAND / Conseillère en immobilier
Contact : 06.52.84.15.36 - jessica.lemarchand@iadfrance.fr
13, rue St-Léonard à Champeaux.

[PAP RENOV' COUVERTURE](#)

M. Cédric PAPIILLON -
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

[Vente accordéon](#)

Vends accordéon 'touches piano' de marque Paul BEUSCHER, très peu servi, avec valise et clés. Détails : <https://cal-77.pagesperso-orange.fr/Document/Annonces.htm>
Tél. Florence au 06 11 21 05 25.

[Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin](#)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petit travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés
Tél. : 01 64 38 71 01
E-mail : lesjardinsdemarjolaine@orange.fr
Internet : <http://www.lesjardinsdemarjolaine.com>

[DMM 77 - Dépannage Mécanique Multiservices](#)

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr
26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

[Objet trouvé](#)

Des lunettes de vue à monture noire ont été trouvées vers l'hôtel à insectes. Elles ont été déposées à l'accueil de la Mairie.

[Messes ou célébrations du groupe paroissial](#)

*Andrezel/Champeaux/St-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju*

Mars 2020 :

Samedi 7 mars : 18 h messe à l'église de Mormant.
Dimanche 8 mars : 10 h 30 Messe à l'église de Nangis, célébrée par notre Evêque le Père Jean Yves NAHMIAS, pour toutes les paroisses de notre Pôles.

Avril 2020 :

Nos cérémonies de la Semaine Sainte sur notre secteur :
Dimanche 5 avril : Dimanche des Rameaux et de la Passion :
- 11 h messe à l'église de Mormant
Jeudi 9 avril : Jeudi Saint « La Cène » messe à 20 h église de Mormant.
Vendredi 10 avril : Vendredi Saint « La Passion du Seigneur »
- « Le Chemin de la Croix » à 15 h église de Mormant.
- « La Passion et Adoration de la Croix » à 20 h église d'Aubepierre.
Samedi 11 avril : Samedi Saint « La Vigile Pascale » -
- 21 h messe à l'église de La Chapelle-Gauthier.
Dimanche 12 avril : Pâques « La Résurrection du Seigneur »
- 9 h 30 messe à la Collégiale de Champeaux.

Pour notre Secteur Paroissial,

une messe sera célébrée tous les dimanches à 11 h dans l'église de Mormant. Un samedi par mois, en temps scolaire et hors vacances, est célébrée une messe des familles pour les enfants du catéchisme : Pour le mois de janvier : le samedi 11 janvier à 18 h église de Mormant.

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, à l'église et au presbytère.
Prêtre responsable du secteur paroissial : Père MICHAUD : presbytère de Mormant : Tél. : 01 64 06 90 80.
Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du secteur, au 01 64 06 37 44.

Le CCAS vous informe (suite)

FORMATION GRATUITE AUX TABLETTES NUMÉRIQUES POUR LES SENIORS

Si vous êtes retraité et avez 55 ans ou plus, ceci vous intéresse.
L'association DELTA7 a été retenue pour mettre en œuvre des ateliers de formation à l'utilisation d'une tablette numérique.
L'objectif est de permettre aux seniors d'apprendre à utiliser une tablette numérique (mail, internet, photo, bases des démarches en ligne ...)
Chaque session de formation, d'un total de 25 heures est répartie sur 5 semaines à raison de deux séances conviviales de deux heures et demi par semaine. (les mardis et vendredis, matin pour les débutants, après-midi pour le perfectionnement)
Comme nous vous l'avions indiqué, suite aux deux premières sessions de formation qui ont connu un franc succès, nous vous proposons une nouvelle session de formation.
Elle se tiendra à Champeaux, du 1er juin au 3 juillet 2020 à la mairie et sera animée par un formateur de l'association DELTA7.
Le nombre de places pour la formation des débutants étant limité à 10 personnes, nous retiendrons les 10 premières personnes qui auront confirmé leur participation, 12 pour le perfectionnement.
Durant toute la durée de la formation, une tablette numérique sera mise à disposition de chaque participant qui pourra l'emmener à son domicile pour s'exercer.
Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription ci-contre et en le déposant à la mairie avant le 15 mai 2020.

Lors de la première séance, il vous sera demandé :

- Photocopie de votre carte d'identité recto/verso ou du passeport,
- Photocopie de votre attestation de responsabilité civile datant de moins de 3 mois,
- Un chèque de caution (non encaissé) d'un montant de 464 euros à l'ordre de Delta 7 en échange du prêt de tablette),
- Sur papier libre : votre numéro de Sécurité Sociale et le nom de leur Caisse/régime de Retraite principal(e).

Enfin, le formateur vous demandera également de remplir certains documents :
Consentement CNIL (obligatoire pour pouvoir participer à la formation),
Convention de prêt de la tablette,
Autorisation de droit à l'image (facultatif).

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter au 06 80 96 22 90.

Jean-Pierre HOLVOET
Vice-président du CCAS

M ou Mme* (Nom et prénom)
Adresse : 7720 CHAMPEAUX
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Date de naissance :
Adresse mail :
Souhaite participer à la formation aux tablettes numériques pour les seniors : OUI NON
*Utilisez-vous un ordinateur plusieurs fois par semaine ? OUI NON
*Utilisez-vous une tablette plusieurs fois par semaine ? OUI NON
*Utilisez-vous un smartphone plusieurs fois par semaine ? OUI NON
*Savez-vous vous informer (Wikipedia, YouTube, Journaux) ou acheter (Amazon, Le boncoin, OuisNCF, Livraison de courses) sur Internet ? OUI NON
*Savez-vous vous divertir (jouer à des jeux, regarder des rediffusions d'émission télé, aller sur Facebook et autres réseaux sociaux...) ou faire vos démarches en ligne (déclaration d'impôts, gestion droit AMELI, demande de vignette) ? OUI NON
*Savez-vous effectuer au moins une des actions suivantes : répondre à un mail que vous avez reçu, rédiger un mail y ajouter une pièce jointe et l'envoyer, télécharger une pièce jointe d'un mail que vous avez reçu ? OUI NON
*Savez-vous utiliser au moins une des applications suivantes : appareil photo / photo (galerie), notes / mémo, plan / maps, whatsApp / facetime ? OUI NON
S'engage à suivre assidument la totalité de la formation

A Champeaux, le

Signature

*Rayer la mention inutile



CHAMPEAUX (77)

salle des fêtes

Samedi 4 Avril

GRAND KARAOKE

20H30

19H30 Repas

(sur réservations) 10€

Entrée seule 5€ (avec une boisson offerte)

Réservation avant le 29 mars 2020

Au 0680962290 ou campelienne.animations@gmail.com

Nom : Prénom : Nombre :

PASTA PARTY

Cheque a l'ordre de la Campelienne animations



LA CAMPÉLIENNE ANIMATIONS

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS



CHAMPEAUX
à 12 Km au Nord-Est de MELUN

Danse de Salon



STAGE

(toutes danses et danses en ligne)

Animé par Marie-France et Philippe



Samedi 25 avril
à 20 h 30

à la salle des fêtes de Champeaux

Boissons lights et petits gâteaux à disposition

Entrée 10 €. Réservation par téléphone avant le 17 avril.

Isabelle Le Guellaud : 06 80 12 26 68

isabelle.le-guellaud@orange.fr

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS



ORGANISE

à

CHAMPEAUX
à 12 km au Nord-Est de MELUN (77)

Sam. 16 mai

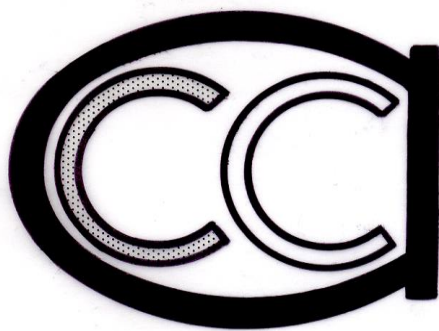
BROCANTE

Réservation : 01 60 66 97 17

VIDE-GRENIERS

Restauration au Café du village

CHAMPEAUX



JEUDI 21 MAI (ASCENSION)

A partir de 12 h 30 à la Campélienne

REPAS DANSANT

A partir de 15 h 00 à la Campélienne

THE DANSANT

**Animation Duo SAPHIR, accompagné de GILOU
au profit des enfants traités contre le cancer**

Réservation obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, il faut appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochains passages les lundis 6 avril et 8 juin 2020.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : tous les jeudis de mars et avril 2020 :

5, 12, 19 et 26 mars, 2, 9, 16, 23 et 30 avril 2020.

Emballages : tous les lundis des semaines paires : lundis 2, 16 et 30 mars, 13 et 27 avril 2020.

Attention : *Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :*

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché).
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».

(voir horaires en dernière page)

Pour obtenir une nouvelle carte d'accès, rendez-vous en déchetterie ou au siège du SMETOM-GEEODE, munissez-vous de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30 ou se rendre directement à l'une des permanences d'accueil :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h à Tournan, 16, place Edmond de Rothschild
- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et mercredi de 9 h à 12 h à Brie-Comte-Robert, 17, rue Petit de Beauverger - Hôpital local
- Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 à Mormant, place de la Marelle.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

La commune de CHAMPEAUX se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. L'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations et événements seront notifiés en temps réel.

Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.

Il vous suffit de télécharger l'application sur un smartphone et d'ajouter Champeaux en favori (Cliquer sur le cœur à côté du nom Champeaux). Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com/>

PanneauPocket permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou lieux de vacances.

Téléchargeable gratuitement sur Apple store pour les téléphones IOS ou google play pour les téléphones Android.

Liens utiles

Internet : <http://www.champeaux-77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)

Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux>

Informations locales

Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.

Les **lundis** et **jeudis** de 13 h 30 à 18 h,

mardis et **vendredis** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,

samedis de 9 h à 12 h. **Fermée les mercredis.**

Site internet : <http://www.champeaux-77.fr>

PERMANENCES :

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître,

Tél. : 01.60.66.96.47. ou 09.65.36.71.02

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** :

de 8 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h,

Fermeture les mercredis et les samedis

CCAS : s'adresser à la mairie.

Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**

Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.

Emballages : lundi des semaines impaires*.

Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant	Verneuil-l'Étang
Lundi	Fermé	9h-12h et 14h-17h
Mardi	9h-12h et 14h-17h	Fermé
Mercredi	9h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-17h
Jeudi	Fermé	9h-12h et 14h-17h
Vendredi	9h-12h et 14h-17h	Fermé
Samedi	9h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-17h
Dimanche	9h-12h	Fermé

* Exceptions jours fériés

et jours précisés en rubrique *Informations Utiles*

Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 08.25.82.65.05 (*Médecins*)
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **A.Fa.L.T.** (Association Familiale de Lutte contre la Toxicomanie de Seine-et-Marne) : tél. : 01.64.09.28.27
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119

Médecins - Kinésithérapeutes - Infirmières

MÉDECINS :

- **Docteurs RICHARD** :
9 rue de la Libération, tél. 01.64.81.29.59
- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN**,
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE ET VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

SOPHROLOGUE :

- **M. Rémy MAUPOINT** :
14 rue de Malvoisine, tél. 06.82.36.33.92

Commerces

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
1 rue du Cloître, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au jeudi de 6 h 30 à 20 h, **vendredi** de 6 h 30 à 21 h, et **samedi** de 7 h à 20 h et **dimanche** de 9 h à 14 h.
- **BOUCHERIE CHEVALINE JOIGNEAU** :
passage de la camionnette, le **jeudi** et **dimanche** matin,
dans les rues de Malvoisine, Pré du Pain, Eugène
Chassaing, Cloître, Pourtours, Stade et Varvanne.
- **BOUCHERIE-CHARCUTERIE PHILIPPE PINEAU**
Place du Marché, mercredi et vendredi après-midi.
- **FROMAGE DE JULIE**
Place du Marché, samedi matin : tél. 06 24 15 39 21.
- **BOULANGERIE DOS ANJOS** : place du Marché,
Tél. 01.60.66.91.55.
Lundi au vendredi, de 7 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h,
samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 20 h
et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermé le mardi.**
- **PHARMACIE BENOIST** : 8 rue de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS Á EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34